

**Jean-Paul LECOQ**

*Député de Seine-Maritime*

12, rue Michel Gautier

76600 LE HAVRE

[Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr](mailto:Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr)

**Monsieur Christophe CASTANER**  
**Ministre de l'Intérieur**  
**Place Beauvau**  
**75008 Paris cedex 08**

Le Havre, le 13 novembre 2018

*Objet : Avenir des Maîtres-Nageurs Sauveteurs (MNS)*

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, la noyade est la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 15 ans et frappe 1.200 à 1.300 familles par an. Et, chaque été notamment, notre littoral est endeillé malgré les campagnes de sensibilisation et d'information régulièrement conduites.

Cependant, grâce à la présence et au professionnalisme des Maîtres-Nageurs Sauveteurs présents au bord des bassins et sur les plages, un nombre considérable de vies sont sauvées et de drames sont évités.

Or, ces professionnels de la surveillance de la baignade ainsi que de nombreux élus locaux font aujourd'hui état de leurs fortes inquiétudes.

Ils s'interrogent en particulier sur l'impact des restrictions envisagées quant à l'affectation de Maîtres-Nageurs Sauveteurs, notamment issus des rangs des Compagnies Républicaines de Sécurité, sur des missions de surveillance de la baignade, en particulier les plages du littoral.

Compte tenu de la pénurie actuelle du nombre de titulaires du brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport mention activités aquatiques et de la natation, que le syndicat national des maîtres-nageurs sauveteurs estime à 5.000, ce désengagement des CRS MNS ne manquerait pas d'être hautement préjudiciable à la sécurité des baigneurs.

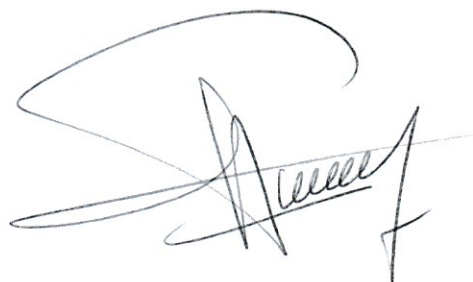
L'apport bénéfique des CRS MNS n'est pourtant plus à démontrer et, au-delà de leur mission de surveillance de la baignade ils concourent également à la surveillance plus large et la sécurisation de sites fortement fréquentés.

Exerçant un métier utile, difficile et contraignant, ces missions spécifiques en lien avec la surveillance de la baignade concourent par ailleurs à renforcer la reconnaissance et les liens avec la nation. Cela me semble important.

../..

Ne pouvant douter de votre volonté de contribuer à sécuriser les plages et de faire reculer le nombre de décès et blessures par la baignade, je souhaiterais connaître vos intentions quant aux orientations envisagées dans ce domaine et, notamment quant à l'affectation des CRS MNS sur les plages du littoral pour le prochain été.

Dans cette attente, Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de toute ma considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Paul Lecoq', with a large, sweeping flourish above the name.

Jean-Paul LECOQ

Contacts utiles :

- [jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr](mailto:jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr)  
Permanence parlementaire : 12 rue Michel Gautier 76600 Le Havre  
Ligne téléphonique : 02.32.92.59.11
- Secrétariat parlementaire : Angéla HERANVAL  
[angela.heranval@clb-an.fr](mailto:angela.heranval@clb-an.fr)